



Bulletin à destination des agriculteurs du Puy-de-Dôme, rédigé à partir du Bulletin de Santé du Végétal Cultures et des observations réalisées par les Conseillers de la Chambre d'agriculture sur les parcelles d'essais ou lors des tournées de terrain.

Au sommaire

N°31 – 20 octobre 2023

Colza	1
Charançon du bourgeon terminal : début du vol	2
Tenthrede de la rave : fin du risque	3
Risque d'élongation : régulateurs de croissances	3
Orge et blé en plaine.....	3
Les semis approchent.....	3
Ajuster la densité de semis en fonction des conditions.....	4
Désherbage des céréales	4
IMPORTANT : Nouvelles conditions d'emploi plus restrictives du prosulfocarbe	5

Colza



Situation générale du colza

Le retour des pluies sera salvateur pour les colzas. Les premières captures de charançons du bourgeon terminal sont signalées cette semaine, à surveiller attentivement le vol devrait avoir lieu dans les prochains jours. Les parcelles suivies pour le BSV sont entre 7 et 10 feuilles.

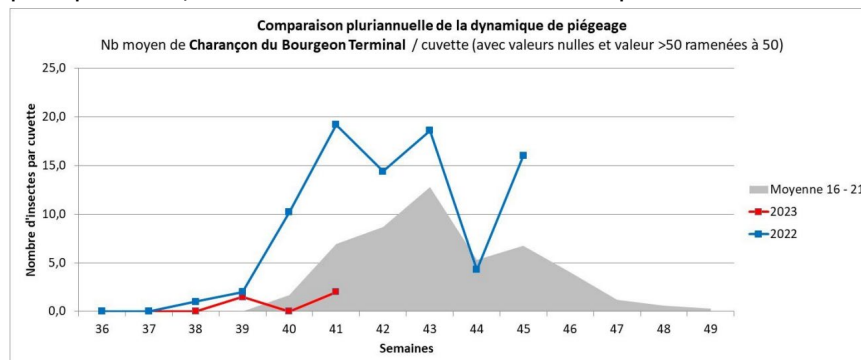
Colza semé autour du 10 août au nord du département

Charançon du bourgeon terminal : début du vol

Premières captures cette semaine dans le réseau. Il est crucial de noter que la simple présence du charançon ne constitue pas le seul indicateur de risque. Il est recommandé de se référer au guide d'aide à la décision de Terres Inovia pour des indications plus précises, notamment à leur nouvel outil prévisionnel.



*Charançon du bourgeon terminal
(Terres Inovia)*



Pour en savoir plus, lien ci-dessous vers le nouvel outil prévisionnel de Terres Inovia

⇒ [nouvel outil de modélisation du vol de charançon du bourgeon terminal](#)

La nuisibilité du charançon du bourgeon terminal est réduite lorsque le colza présente une croissance satisfaisante et continue à l'automne et reprend précocement au printemps.

Si votre colza présente une biomasse supérieure à 25g/plante mi-octobre (soit 870 g/m² pour un peuplement de 35 plantes/m²), le risque biomasse est considéré comme faible. Si les colzas sont bien verts, que le contexte est favorable à la croissance, le colza bien enraciné, alors les éléments sont réunis pour que le colza pousse de manière continue, la nuisibilité des larves d'insectes sera limitée.

Cependant, si votre colza est exposé à des captures massives de charançons du bourgeon terminal et qu'il est particulièrement sensible, il est conseillé d'envisager l'application d'un pyréthrianoïde pour la protection de vos cultures.

Attention comme pour les altises la gestion du charançon du bourgeon terminal se complique par sa résistance aux pyréthrianoïdes, l'efficacité de votre traitement peut être fortement impactée.



Voir article de Terres Inovia :

<https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

Tenthrède de la rave : fin du risque

Pour la tenthrède de la rave, de nouvelles captures ont été signalées sans causer de dégâts foliaires. Heureusement, le risque diminue, car la quasi-totalité d'entre elles ont atteint ou dépasseront bientôt le stade 6 feuilles, marquant ainsi la fin du risque lié à ce ravageur. Cependant, la surveillance demeure essentielle compte tenu des températures douces à venir.

Risque d'élongation : régulateurs de croissances

Sur colza, des régulateurs de croissance sont parfois utilisés à l'automne pour limiter l'élongation avant l'hiver et la période de repos. L'intérêt pratique de cette technique a été jugé limité par les experts de Terres Inovia. Au printemps, il a été mis en évidence que les parcelles à risque sont rares. Une intervention efficace doit être réalisée autour de 6 feuilles, la plupart des parcelles ont dépassé ce stade.

Orge et blé en plaine

Les semis approchent

Les plus annoncées doivent permettre des semis en meilleures conditions, à voir en fonction des quantités de pluies...

Il ne faut pas se précipiter pour semer, un semis trop précoce est exposé aux attaques de ravageurs (cicadelles et pucerons) et à des levées d'adventices importantes, surtout cette année avec des températures extrêmement douces.

Les semis sont recommandés à partir du 25 octobre.

- Les conditions actuelles ont permis la réalisation de faux semis, qui associés à un semis peu précoce, évite les fortes infestations de graminées adventices dans les céréales.
- Attention aux cicadelles, elles sont présentes actuellement dans les repousses. Les pucerons seront à surveiller dès la levée. **Rappel, le seuil de nuisibilité est d'un puceron pour 10 plantes.**

Ajuster la densité de semis en fonction des conditions.

Recommandations de densités en BLÉ

Type de sol, et risque d'avoir de l'eau stagnante pendant l'automne et l'hiver.	Densité de semis recommandée au 20 octobre (Kg/ha pour PMG 40)	Densité de semis recommandée au 27 octobre (Kg/ha pour PMG 40)
Sol argilo-calcaire ou terre noire, sains.	220 gr/m ² (99 kg)	280 gr/m ² (112 kg)
Sol argilo-calcaire ou terre noire, avec risque d'hydromorphie.	303 gr/m ² (121 kg)	345 gr/m ² (134 kg)
Limons sableux sains.	366 gr/m ² (146 kg)	400 gr/m ² (160 kg)
Limons sableux avec risque d'hydromorphie.	441 gr/m ² (176 kg)	480 gr/m ² (190 kg)

Voir la calculette d'[Arvalis institut du végétal ICI](#)

Recommandations de densités en ORGE

Type de sol et conditions de semis	Orge 6 rangs Densité de semis en gr/m ² et kg/ha (PMG 45)		Orge 2 rangs Densité de semis en gr/m ² et kg/ha (PMG 45)	
	Grains /m ²	Kg /ha	Grains /m ²	Kg /ha
Sol argilo-calcaire profond ou terre noire,				
Bonnes conditions (sol ressuyé)	235	106	240	108
Mauvaises conditions (sol humide)	267	120	270	122
Sol argilo-calcaire superficiel ou sol séchant				
Bonnes conditions (sol ressuyé)	288	130	330	149
Mauvaises conditions (sol humide)	350	158	380	171
Limons sableux - alluvions				
Bonnes conditions (sol ressuyé)	265	119	300	135
Mauvaises conditions (sol humide)	375	169	360	162

Dés herbage des céréales

Un dés herbage d'automne vous permettra de baisser la pression de concurrence sur votre céréale, tout en variant les familles herbicides utilisées dans le but de gérer les résistances des graminées aux herbicides.

Le développement des graminées résistantes aux herbicides des familles A et B (inhibiteurs ACCase et ALS) est de plus en plus préoccupant dans les champs de céréales. Il est important de changer de famille herbicide, et de lutter contre les graminées dès l'automne, pour limiter la concurrence vis-à-vis de la céréale.

Voici quelques solutions :

Stade - cultures	Produit commercial	Matière (s) active(s)	Dose /ha	ZNT/DVP/DSR	Mentions de danger
Prélevée B.O.T	Trooper + DFF (1)	Pendiméthaline + Flufénacet + DFF	2.5 l/ha + 100 Gr/ha (1)	ZNT 20 m - DVP non DSR 5m	H302, H304, H315, H400, H410
Prélevée B.O.S.T	DEFY (2) + DFF (1)	Prosulfocarbe + DFF	3 l/ha + 0.2 l/ha	ZNT 20 m - DVP 5m DSR 10 ou 20m (2)	H304, H315, H317, H319, H410
Prélevée B.O.T.	Trinity* + Defi (2)	Pendiméthaline + Chlorto + DFF + Prosulfocarbe	2 l/ha + 2.5 l/ha	ZNT 20 m - DVP 20m DSR 10 ou 20m (2)	CMR - H351, H361d, H410 H304, H315, H317, H319
1 à 2 feuilles B.O.T	Fosburi	Flufenacet + DFF	0.6 l/ha	ZNT 5 m - DVP non DSR 5m	H30, H317, H373, H410
1 à 2 feuilles B.	Mateno*	Flufenacet, DFF, Achlonifen	2 l/ha	ZNT 50 m - DVP 20m DSR 5m	H317, H351, H410

*interdit sur sol artificiellement drainé

B = blé d'hiver, O = orge, T = Triticale, S = Seigle

(1) Exemples de solutions à base de DFF, Compil ou Mamut ou Toiseau 0,2 l/ha

IMPORTANT : Nouvelles conditions d'emploi plus restrictives du prosulfocarbe

(2) Nouvelles conditions d'emploi plus restrictives du prosulfocarbe, elles sont obligatoires dès les applications du 1^{er} novembre 2023.

- 2400 g/ha/an pour le prosulfocarbe seul (Defi...) ou, 1280 g/ha/an pour les formulations prêtes à l'emploi (Daiko...)
- Application jusqu'à 3 feuilles max.
- **Utiliser des buses antidérive** dans toutes les situations, utiliser obligatoirement des buses à injection d'air homologuées, réduction des zones non traitées (ZNT), de préférence 90%.
- **Ne pas appliquer de prosulfocarbe dans un rayon de 1 km autour des cultures non-cibles (CNC) avant leurs récoltes**

Quelles sont les cultures non-cibles* concernées pour les applications d'automne ?

- Cultures fruitières : pommes, poires.

- Cultures légumières : mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses.
- Cultures médicinales : artichaut, bardane, cardon, chicorée, piloselle, radis noir, bourgeons de cassis, échinacée, pissenlit, cataire, vigne rouge (feuilles).
- Autres cultures : sarrasin, quinoa, chia, millet, moha, sorgho.

Rapprochez-vous des agriculteurs voisins pour connaître les dates de récolte. Liste définie dans la limite de nos connaissances, susceptible d'être modifiée par l'ANSES dans le cadre de la Phytopharmacovigilance.

Utiliser QualiCible, [connectez-vous](#) et saisissez le mot de passe : **syngenta** pour voir le risque autour de vos parcelles.

- **Respecter une distance de sécurité pour les résidents et personnes présentes** (DSRPP) à proximité des parcelles 10 m si buses à 90% de réduction de dérive ou 20m si buses à 75% de réduction de dérive, voir tableau ci-dessous pour des exemples de buses.

Marque commerciale	Modèle de buse	Calibre	Type	Hauteur	Pression d'utilisation (bar)		
					Réduction de la dérive 66%	Réduction de la dérive 75%	Réduction de la dérive 90%
AFC		80 03	Céramique	50 cm		3	2
Agrotop	TD HiSpeed	110 04	Céramique	50 cm	4	3	2
Agrotop	AIRMIX	110 05	POM	50 cm	3	1,5	1
Albuz	AVI UC	110 025	Céramique	50 cm			5
Albuz	AVI UC	110 03	Céramique	50 cm			5
Albuz	AVI UC	110 04	Céramique	50 cm			5
Albuz	CVI TWIN	110 04	Céramique	60 cm		6,2	1,5
Albuz	AVI UC	110 05	Céramique	50 cm		3,5	2,5
Albuz ASJ	CVI TWIN	110 03	Céramique	60 cm		2,2	1,5
ASJ	AFC	80025	Céramique	50 cm		3	2
ASJ	AFC	80 035	Céramique	50 cm		8	6
ASJ	AFC	80 04	Céramique	50 cm		8	6
ASJ	AFC	80 05	Céramique	50 cm		8	6
BFS	ExRay XC	25	POM	50 cm		3	2
BFS	ExRay XC	4	POM	50 cm		4	2,5
BFS	ExRay XC	5	POM	50 cm		5	5

Hardi	MINIDRIFT Duo	110025	POM	50 cm		2,2	1,5
Hardi	MINIDRIFT Duo	110 04	POM	50 cm	2	1,5	1,1
Hardi	MINIDRIFT Duo	110 05	POM	50 cm	2	1,5	1
HYPRO EU	3DN	90 05	POM	50 cm			5
HYPRO EU	3DN	90 06	POM	50 cm			5
HYPRO EU	3DN	90 08	POM	50 cm			5
Hypro EU/ Lurmark	ULD	120 04	POM	50 cm		7,5	2,5
Hypro EU/ Lurmark	ULD	120 05	POM	50 cm		8,7	2,5
John Deere	ULDC	120 025 120 025 120/90 025	C�ramique	50 cm		4	2,7
John Deere	GATC	120 03	C�ramique	50 cm		2,1	1,5
John Deere	ULD	120 04	POM	50 cm		7,5	2,5
John Deere	ULDC	120 04	C�ramique	50 cm		5,7	2,5
John Deere	LDAC	120 04	C�ramique	50 cm	4	2	1,5
John Deere	GATC	120 04	C�ramique	50 cm	2	1,5	1,1
John Deere	ULD	120 05	POM	50 cm		8,7	2,5
John Deere	ULDC	120 05	C�ramique	50 cm		8,7	2
John Deere	LDAC	120 05	C�ramique	50 cm	4	1,5	1
John Deere	GATC	120 05	C�ramique	50 cm	2	1,5	1
John Deere	3DN	90 05	POM	50 cm			5
John Deere	3DN	90 06	POM	50 cm			5
John Deere	3DN	90 08	POM	50 cm			5
Lechler	IDKT	120 02	POM	50 cm		2	1,4
Lechler	ID	120025	POM / C�ramique	50 cm		4	2,7
Lechler	IDKT	120025	POM	50 cm		2,2	1,5
Lechler	IDN	110025	POM / C�ramique	50 cm		3	2,2
Lechler	IDKT	120 03	POM / C�ramique	50 cm		2,1	1,5
Lechler	IDN	110 03	POM / C�ramique	50 cm	4	3,5	2,1
Lechler	ID	120 04	POM / C�ramique	50 cm		5,7	2,5
Lechler	IDK	120 04	C�ramique	50 cm	4	2	1,5
Lechler	IDKT	120 04	POM / C�ramique	50 cm	2	1,5	1,1
Lechler	ID	120 05	POM / C�ramique	50 cm		8,7	2
Lechler	IDK	120 05	C�ramique	50 cm	4	1,5	1

Lechler	IDKT	120 05	POM / Céramique	50 cm	2	1,5	1
Lechler	PRE	130 05	POM	50 cm	6	1,5	1
Lechler	IDK	120 06	POM	50 cm	5	3	1
Nozal	HDRX-A	120 025	Céramique	50 cm		4	2,7
Nozal	HDRX-R	120 025	POM	50 cm		4	2,7
Nozal	ATX	120 03	Céramique	50 cm		2,1	1,5
Nozal	ADX	120 04	Céramique	50 cm	4	2	1,5
Nozal	ATX	120 04	Céramique	50 cm	2	1,5	1,1
Nozal	HDRX-A	120 04	Céramique	50 cm		5,7	2,5
Nozal	HDRX-R	120 04	POM	50 cm		5,7	2,5
Nozal	ADX	120 05	Céramique	50 cm	4	1,5	1
Nozal	ATX	120 05	Céramique	50 cm	2	1,5	1
Nozal	HDRX-A	120 05	Céramique	50 cm		8,7	2
Nozal	HDRX-R	120 05	POM	50 cm		8,7	2
Syngenta	3DN	090 05	POM	50 cm			5
Syngenta	3DN	90 06	POM	50 cm			5
Syngenta	3DN	90 08	POM	50 cm			5
Teejet	TTI	110 02	POM	50 cm	4,5	2,6	1,7
Teejet	TTI	110025	POM	50 cm	4,5	2,7	1,5
Teejet	TTI	110 03	POM	50 cm	4,5	2,5	1,5
Teejet	TTI	110 04	POM	50 cm	7	3	2
Teejet	AI ou AIC VP avec Dynajet 7140	110 05	POM	50 cm		8	2,6
Teejet	AIXR	110 05	POM	50 cm		2,6	1,5
Teejet	AIXR	110 05	Céramique	50 cm		2,6	1,5
Teejet	TTI	110 05	POM	50 cm	7	3	2
Teejet	TTJ60 VP	110 05	POM	50 cm		3,6	2
Teejet	AI TTJ 60 avec Dynajet 7140	110 06	POM	50 cm			8
Teejet	TTI	110 06	POM	50 cm	7	4,1	3

Equipe agronomie

Rédacteurs du bulletin : F. Moigny, C. Morellon
04 73 44 45 95
agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
11 allée Pierre de Fermat - BP 7007 - 63171 AUBIÈRE
www.puydedome.chambre-agriculture.fr

